

CONDITIONS TARIFAIRES

PARTICULIERS

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2019

Sommaire :

[Extrait standard des tarifs](#)

[Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte](#)

[Banque à distance](#)

[Moyens et opérations de paiement](#)

[Offres groupées de services](#)

[Irrégularités et incidents](#)

[Découverts et crédits](#)

[Epargne et placements financiers](#)

[Offres pour les jeunes](#)

[Opérations à l'étranger](#)

[Assurances et prévoyance](#)

[Résoudre un litige](#)

[Annexes](#)

Nous nous engageons à ne pas augmenter nos tarifs bancaires pour les particuliers en 2019



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

Extrait standard des tarifs*	
Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle	
Abonnement à des services de banque à distance ⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.	GRATUIT
Frais perçus lors de chaque envoi de SMS <i>(Alerte temps réel de gestion)</i>	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	41,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	41,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard	30,50 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 5 ^e retrait (cartes internationales Mastercard ou Visa) 1,00€ par retrait à partir du 1er retrait (cartes Prélude et l'Autre carte)
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ⁽¹¹⁾ en agence	3,95 € par virement
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ⁽¹¹⁾ par internet	GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA	
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention ⁽¹²⁾	
- par opération	8,00 €
- plafond mensuel	80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiements (Sécuricompte Plus)	24,00 € par an
Tenue de compte	0,90 € par mois (soit 10,80 € par an)
*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thémes correspondants.	
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet : ca-normandie.fr ⁽¹⁾	
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	
Ouverture, transformation et clôture	
Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture ou transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation ou de retrait d'un co-titulaire d'un compte joint (compte débité des frais : compte modifié suite à désolidarisation ou retrait)	40,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
SERVICES BANCAIRES DE BASE	
(fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code monétaire et Financier et mentionnés par le symbole ▲	
Relevés de compte	
Frais d'envoi du relevé mensuel papier	
- regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe ▲●	GRATUIT
- un relevé et une enveloppe/ compte	3,10 €/mois soit 37,20 €/an
Relevé de compte décadaire (3 par mois)	1,20 €/relevé
Relevé de compte par quinzaine (2 par mois)	1,20 €/relevé
Relevé mensuel de compte en braille	GRATUIT
Relevé de compte électronique toute périodicité	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte de moins d'un an	2,05 €/relevé
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé Global de Avoirs (épargne/crédit) 	10,20 €/envoi
Relevé IFI 	46,00 €/an
Modification date envoi relevé de compte	GRATUIT
Tenue de compte	
Frais de tenue de compte ▲● 	0,90 €/mois (soit 10,80 €/an)
Frais de gestion de compte inactif ⁽⁴⁾ ▲●	30,00 €/an
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements et de prélèvements TIP SEPA 	1,00 €/mois (soit 12,00 €/an)

Services en agence	
Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte 	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage hors de l'agence teneur de compte	1,60 €/retrait
Versement d'espèces 	GRATUIT
Remise de chèque(s) 	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	19,20 €
Location de coffre-fort	de 78,70 € à 229,50 €/an
Frais de location de coffre-fort (très petit)	78,70 €/an
Frais de location de coffre-fort (petit)	78,70 €/an
Frais de location de coffre-fort (petit/moyen)	114,50 €/an
Frais de location de coffre-fort (moyen)	122,80 €/an
Frais de location de coffre-fort (grand)	148,40 €/an
Frais de location de coffre-fort (très grand)	229,50 €/an
Frais de location saisonnière (toutes tailles)	19,90€/mois soit 238,80€/an
Frais d'ouverture de coffre pour perte de clés ou en déshérence	Selon devis et coût réel
Le change	
Chèques de voyage American Express	
Rachat au client, en Euros	GRATUIT
Rachat au client, autres devises	1% du montant minimum de 3,75 €
Billets de banque (opération minimum de 20€)	Autres devises
Achat et/ou vente (par compte)	1% du montant minimum de 3,75 €
Recherche et information	
Frais de recherche de documents (notamment photocopie d'un relevé de compte de plus d'un an, chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant...)	
forfait jusqu'à 10 photocopies	15,30 €
au-delà	sur devis
Frais de recherche complexe de documents (recherche de documents spécifiques non accessibles directement dans le système d'information, et/ou, la recherche d'archives sur plusieurs années précédentes, qui concerne tous les types de documents).	sur devis
Banque à distance	
Abonnement à des services de banque à distance	
Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	
Crédit Agricole en Ligne. Hors coût du fournisseur d'accès à internet	
Abonnement à des services de banque à distance sur internet	
Crédit Agricole en Ligne (CAEL) 	GRATUIT
Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes, et la souscription de produits et services par signature électronique	
Crédit Agricole en Ligne (CAEL PART RIB):	GRATUIT
Services inclus dans CAEL PART base + virements externes	
Crédit Agricole En Ligne Part Titres:	
- Invest Store initial 	GRATUIT
- Invest Store intégral :	
- à partir de 24 ordres par an	GRATUIT
- moins de 24 ordres par an	96,00 €/an
Ces services de banque à distance sur internet sont accessibles depuis le site internet www.ca-normandie.fr	
Application mobile Ma Banque ⁽²⁾	téléchargement GRATUIT
Application mobile Ma Carte ⁽²⁾ dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB ⁽³⁾	téléchargement GRATUIT
Téléphone avec Filvert service vocal	
Accès au service de consultation par téléphone de mon compte :	GRATUIT
02 31 55 24 24	
Services d'alertes par SMS	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS	GRATUIT
Mini relevés (maximum 2/semaine) 	2,75 € forfait/mois (soit 33 €/an)
Alerte Achat à distance 	0,75€/envoi
Alerte Ecopage 	0,30 €/envoi
Alerte Mise à disposition des moyens de paiement 	0,30 €/envoi
Alerte Solde débiteur 	0,75 €/envoi
Alerte Solde disponible 	0,30 €/envoi
Alerte Souplesse du découvert 	0,30 €/envoi
Alerte Temps réel de gestion 	GRATUIT
Alerte Solde débiteur et rejet d'opération (par sms uniquement)	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement	
Cartes	
La 2 ^{ème} carte sur un même compte support est à moitié prix, la réduction de 50 % s'applique à la carte la moins chère des deux (exclues l'Autre carte et la carte Prélude).	
Cotisation annuelle carte	
Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.	
Cartes de paiement et de retrait 	
Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre conseiller.	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Prélude ⁽⁶⁾	23,00 €
L'Autre carte ⁽⁸⁾ 	17,20 €
L'Autre carte Majeurs protégés ⁽⁸⁾ 	17,20 €
MasterCard avec contrôle de solde	30,50 €
MasterCard EKO	36,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
MasterCard (classique ou sociétaire) ou VISA	41,00 €
Mozaiic de paiement	20,00 €
GOLD MasterCard (classique ou sociétaire) ou Visa PREMIER	128,00 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
MasterCard (classique ou sociétaire) ou VISA	41,00 €
GOLD MasterCard (classique ou sociétaire) ou Visa PREMIER	128,00 €
WORLD ELITE MasterCard ou VISA INFINITE (service de conciergerie inclus)	289,00 €
Pour les offres cartes destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique «les offres pour les jeunes»	
Bonus Gold, VISA 1er, World Elite, VISA Infinite : 0,05 € à valoir sur la prochaine cotisation carte pour chaque paiement et chaque retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite du montant maximum de la cotisation moins 1 €.	
Sociétaire, je partage les valeurs de ma banque.	
A chaque utilisation de ma carte, aux couleurs de ma région, je contribue aux financements des actions sociales, culturelles, environnementales ou de sauvegarde du patrimoine sur ma région	
Fourniture d'une carte de crédit (carte avec paiement par crédit renouvelable)	
Cotisation annuelle	
MasterCard Cartwin (classique ou sociétaire) paiement comptant à débit immédiat	41,00 €
MasterCard Cartwin (classique ou sociétaire) paiement comptant à débit différé	41,00 €
Gold MasterCard Cartwin (classique ou sociétaire) paiement comptant à débit immédiat	128,00 €
Gold MasterCard Cartwin (classique ou sociétaire) paiement comptant à débit différé	128,00 €
La cartwin est associée à un compte de dépôt à vue et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.	
Avec la Cartwin, vous payez et vos achats sont doublement protégés grâce à la «garantie achats» et la «prolongation de la garantie constructeur».	
Cotisation annuelle carte supplétis	
23,40 €	
Cartes de retrait	
Cotisation annuelle carte Libre Service Bancaire ⁽⁵⁾ Majeurs protégés (retrait distributeur Crédit Agricole uniquement)	15,80 €
Notre ancienne gamme de cartes	
Cotisation annuelle carte internationale de retrait Cirrus	9,15 €
Cotisation annuelle carte Libre Service Bancaire ⁽⁵⁾	25,20 €
Cotisation annuelle Carte Maestro	30,10 €
Cotisation annuelle Ma 1 ^{ère} carte (carte internationale de retrait)	12-17 ans = GRATUIT / 18-25 ans = 9,15 €
Cotisation annuelle carte PLATINUM MasterCard	289,00 €
Cotisation annuelle Carte OPEN (associée à une ouverture de crédit renouvelable)	23,00 €
Paiement par carte	
Paiement par carte en euro*, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁽⁷⁾	GRATUIT
Autres paiements par carte ⁽¹⁰⁾ (hors cartes World Elite, Visa Infinite et Mozaic)	0,41 €/opération
+ Frais proportionnels au montant du paiement	2,55%

Retrait par carte	
Retrait par carte en euro* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'un autre établissement (France et E.E.E ⁽⁷⁾) :	
- Carte Prélude ⁽⁸⁾ , l'Autre Carte ⁽⁹⁾ ¶ l'Autre Carte Majeurs Protégés ⁽⁹⁾	1,00 €/retrait dès le 1er retrait
- Carte internationale MasterCard ou VISA, carte Cartwin MasterCard, Carte Maestro, cartes Mozaïc	1,00 € / retrait dès le 5ème retrait par mois
- Carte internationale Gold Mastercard ou Visa Premier, carte Gold Cartwin MasterCard, carte Platinum MasterCard, carte World Elite Mastercard et carte Visa Infinite	GRATUIT
* ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009)	
Autres retraits⁽¹⁰⁾	
- Cartes Mozaïc de paiement	GRATUIT
- Cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite	GRATUIT
- Autres cartes:	
Fixe	3,45 €
+ Frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Forfait voyage	17,50€/mois soit 210,00 €/an
Pour les cartes internationales de paiement : exonération des frais fixes et frais proportionnels au montant des paiements et retraits ⁽¹⁰⁾ (hors cartes World Elite, Visa Infinite e Mozaïc)	
Autres opérations carte	
Envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client	8,30 €
Réédition du code confidentiel	9,50 €
Frais de retrait d'espèces au guichet hors euro (cash)	
- fixe	6,55 €/retrait
+ frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (gratuit pour les cartes MasterCard Gold et World Elite, VISA Premier et Infinite) :	
- jusqu'à 3 mois	15,00 €
- jusqu'à 12 mois	35,00 €
avec l'application Ma Carte	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Commande urgente de carte	
- avec réception à l'agence	15,20 €
- avec livraison nationale	41,00 €
- avec livraison internationale	157,00 €
Service de personnalisation du visuel de la carte bancaire à la mise en place et au renouvellement de la carte	12,00 €
Garantie achat en ligne (GAEL)	16,50€/an
Personnalisation du visuel carte	12,00 €
Virement	
VIREMENT SEPA ⁽¹¹⁾ ▲● (opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)	
Virement SEPA occasionnel	
Emission d'un virement SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel	
- vers un compte CA (Internet ou agence)	GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (Internet)	GRATUIT
- vers un compte d'une autre banque (agence)	3,95 €
Virement SEPA permanent	
Emission d'un virement SEPA permanent (Internet ou agence)	
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Frais par virement permanent	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (Internet ou agence)	
Réception de virement instantané SEPA	GRATUIT
Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	GRATUIT
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans zone SEPA ⁽³⁾	GRATUIT
Frais avis de crédit virement SEPA ⁽³⁾ reçu de l'étranger, ou, réception de fonds (fax ou mail)	3,60 €
Pour les virements internationaux non SEPA ⁽³⁾ , vous reporter à la rubrique «Opérations internationales (hors SEPA ⁽³⁾)»	

VIREMENT NON SEPA	
(opération libellée en devises ou en euros hors SEPA)	
Frais de mise en place d'un virement permanent (émission ou réception)	GRATUIT
Virement non SEPA en euro dans l'UE	
Frais par virement occasionnel/permanent (émission)	3,95 €
Frais par virement occasionnel/permanent (réception)	GRATUIT
Virement non SEPA en euro hors UE	
Frais par virement occasionnel/permanent en agence ou par internet (émission ou réception)	20,60 €*
Virement non SEPA dans une autre devise	
Frais par virement occasionnel/permanent en agence ou par internet (émission ou réception)	20,60 €*
Pour les opérations nécessitant un achat ou une vente de devises, la commission de change s'applique (cf p.15).	
La commission de change est gratuite pour les émissions de virements non SEPA en devises jusqu'à 200€ ou contre-valeur.	
*Pour l'émission de virement non SEPA d'un montant:	
- jusqu'à 100€ ou contre-valeur	5,90 €
- de 100,01€ à 200€ ou contre-valeur	9,90 €
Frais de mise en place d'un virement permanent non SEPA	GRATUIT
Autres opérations sur virements	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	15,25 €
Rejet de virement émis motif compte destinataire clos	15,25 €
Rejet / retour d'un virement SEPA	3,90 €
Demande de retour de fonds à l'initiative du client	10,00 €
Frais d'avise de crédit : virement SEPA reçu de l'étranger	3,50 €
Frais de suppression virement SEPA dans une remise	6,80 €
Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP SEPA)	
Frais pour opposition et révocation de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	15,30 €
Abonnement au service d'information Premier prélèvement	1,00€/mois (soit 12,00 €/an)
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Chèque	
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement : à compter de son inscription sur le compte J+1	
La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs	
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- sous pli ordinaire, dès le 1 ^{er} chéquier par an	0,90 €
- en recommandé simple	8,50 €
- en envoi sécurisé à l'étranger en DHL	selon poids
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14,00 €
Frais d'opposition par l'émetteur	
- par chèque(s)	15,80 €
- par chéquier(s)	15,80 €
Frais de mainlevée d'opposition sur chèque ou maintien d'opposition > 12 mois	41,50 €

Offre groupée de services	
Offre groupée de services qui peuvent être achetés séparément	
Cotisation à une offre groupée de services	
Le Compte à Composer 	
Vos essentiels du quotidien : le Socle	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	2,10 € /mois*
- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	(soit 25,20 €/an)
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Internet mobile	
Dossier familial (3 mois gratuits sur abonnement)*	
* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (11,90€/trimestre, 47,60€ /an)	
Publication éditée par la SAS Uni-Médias filiale du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier Paris 15 ^e éditée par la SAS UNI-EDITIONS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier PARIS 15 ^e	
Des modules adaptés à vos besoins	
Module Maîtrise du Découvert souscrit à partir du 01/01/2017	
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert (a)	
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	
- Ristourne intérêts débiteurs (b)	
tranche de découvert :	
de 1 à 500€	2,20 €/mois (soit 26,40 €/an)
de 500,01€ à 1 000€	2,95 €/mois (soit 35,40 €/an)
de 1 000,01€ à 2 000€	3,85 €/mois (soit 46,20 €/an)
2 000,01€ et plus	5 €/mois (soit 60 €/an)
Module Maîtrise du Découvert souscrit avant le 01/01/2017	
Assurance SécuriCOMPTE Découvert (a)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte Souplesse du découvert	
Ristourne intérêts débiteurs (b)	
tranche de découvert :	
de 1 à 300€	1,37 €/mois (soit 16,44 €/an)
de 300,01€ à 800€	2,19 €/mois (soit 26,28 €/an)
de 800,01€ à 1 200€	2,95 €/mois (soit 35,40 €/an)
de 1 200,01€ à 2 000€	3,86 €/mois (soit 46,32 €/an)
2 000,01€ et plus	5,00 € /mois
Module Budget assurances : (standard)	
Assurance SécuriBUDGET(a) (auto, habitation, santé, personne)	1,70 €/mois (soit 20,40 €/an)
Module Budget assurances : (premium*)	
Assurance SécuriBUDGET(a) (auto, habitation, santé, personne)	3,50 €/mois (soit 42,00 €/an)
Module Compte Sécurisé (standard) :	
Assurance SécuriCOMPTE PLUS(a)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	2,70 €/mois
Retraits d'espèces de dépannage	(soit 32,40 €/an)
Réédition code confidentiel	
Réédition carte urgente	
Module Compte Sécurisé (premium*) :	
Assurance SécuriCOMPTE PLUS(a)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	4,25 €/mois
Retraits d'espèces de dépannage	(soit 51,00 €/an)
Réédition code confidentiel	
Réédition carte urgente	

Module Epargne Pilotée (standard) «Mandat d'épargne» (d) Assurance SécuriEPARGNE(a) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «écopage» Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial Relevé global épargne / crédit annuel	1,85 €/mois (soit 22,20 €/an)
Module Epargne Pilotée (premuim*) «Mandat d'épargne» (c) Assurance SécuriEPARGNE(a) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle «écopage» Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial Relevé global épargne / crédit trimestriel	2,80 €/mois (soit 33,60 €/an)
Module Suivi @ssuré (standard) : Assurance SécuriWEB(a) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance - mini relevés (1/semaine) - alerte temps réel de gestion	3,05 €/mois (soit 36,60 €/an)
Module Suivi @ssuré (premium*) : Assurance SécuriWEB(a) Alerte SMS Achat à distance Mini relevés (1/semaine) Alerte SMS temps réel de gestion	3,80 €/mois (soit 45,60 €/an)
(a) souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelle à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 paris, entreprise régie par le code des assurances. (b) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie (c) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie * Montant de garantie supérieure	
Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer: Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + module), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :	
Dégressivité tarifaire **	
Taux de dégressivité	
De 4,10 € à 5,09 €	-5%
De 5,10 € à 7,14 €	-10%
De 7,15 € à 9,17 €	-15%
A partir de 9,18 €	-20%
** sur le total mensuel souscrit (socle + modules)	
Avantages tarifaires Supplémentaires	
Pour les 18-25 ans	-50%
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer souscrit et suivants	-50%

<p>L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière: <u>Le Compte à Composer Module Budget Protégé</u> ^(d)</p> <p>Le Socle :</p> <p>Tenue de compte Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en ligne Vision option virement externe Envoi carte à domicile (pour les renouvellements) Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)</p> <p>Module Budget Protégé Ouverture et clôture de compte Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre Carte » Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine) Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 euros par opération et à 20€ par mois Plafonnement à 20 € / mois et à 200 € / an pour l'ensemble des frais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention ; - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. <p>Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur. 2 chèques de banque (par mois) Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) Un changement d'adresse une fois par an Versement d'espèces en agence Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque</p>	<p>1,00 €/ mois^(e) (soit 12,00 €/an)</p>
<p>(d) En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière</p> <p>(e) En application de l'article R312-4-3 du code monétaire et financier ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.</p>	

Offre Eko	
Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit agricole en Ligne Vision option virement externe ⁽²⁾	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
- alerte si solde du compte inférieur à 20 €	
- alerte essentielle - solde débiteur	
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard Eko »	
Renvoi du code confidentiel de la carte	2,00 €/mois (soit 24,00€/an)
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Opposition faite par le titulaire de la carte	
Frais de refabrication de la carte	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Chéquier	
Retrait d'espèces par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole Normandie	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole	
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen ⁽⁷⁾ : 25 retraits par an en euro ou en devise	
Retraits d'espèces hors pays de l'EEE ⁽⁷⁾ : 10 retraits par an	
Bon à Savoir	
L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.	
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.	
Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €: 22 € / chèque	
• Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque	
Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko.	
Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.	

Ancienne gamme de comptes services	
FREASY	GRATUIT
Offre qui n'est plus commercialisée	
Compte Service Prélude (uniquement pour les clients Interdit Bancaire)	3,30 €/mois
Compte Service Prélude Plus (uniquement pour les clients n'ayant pas accès au chéquier)	1,00 €/mois
Cotisation compte service option 1	4,40 €/mois
Cotisation compte service option 2	7,00 €/mois
Cotisation compte service option 3	9,15 €/mois
Cotisation compte service INITIAL 1	5,20 €/mois
Cotisation compte service INITIAL	6,25 €/mois
Cotisation compte service MOZAIC	2,80 €/mois
Cotisation compte service SOUPLESSE 2	5,90 €/mois
Cotisation compte service SOUPLESSE	9,85 €/mois
Cotisation compte service OPTIMUM 2	5,60 €/mois
Cotisation compte service OPTIMUM	9,35 €/mois
Cotisation compte service MIXTE	10,30 €/mois
Cotisation compte service FEU VERT	4,55 €/mois
Cotisation compte service TANDEM	5,10 €/mois
Cotisation compte service MOZAIC CA	2,80 €/mois
Cotisation compte service STEREO	11,00 €/mois
Cotisation compte service STEREO 2	8,85 €/mois
Cotisation compte service EQUILIBRE	6,20 €/mois
Cotisation compte service PROJET	7,05 €/mois
Cotisation compte service AVANTAGE	6,40 €/mois
Cotisation compte service PRIVILEGE	7,20 €/mois
Cotisation compte service CONFORT	6,45 €/mois
Cotisation compte service LE DECOUVERT FEU VERT	2,35 €/mois
Irrégularités et incidents	
Commission d'intervention ⁽¹²⁾	
Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)	
Plafond par opération	8,00 €
Plafond mensuel	80,00 €
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code Monétaire et Financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique CAC Module Budget Protégé	
Plafond par opération	4,00 €
Plafond mensuel	20,00 €
Plafond de frais d'incidents applicables à compter du 01/02/2019 aux clients identifiés comme éligibles à « l' offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : Les commissions d'intervention ; Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	25,00 €/mois
Opérations particulières	
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,10 €
Frais de recherche d'adresse par intervenant spécialisé	73,00 €
Frais de saisie administrative à Tiers Détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition administrative)	Limité à 10% du montant dû au Trésor Public Plafond réglementaire 100,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire (maximum)	81,67 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	98,00 €
Incident de paiement	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,80 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1 ^{er} rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de main levée auprès de la Banque de France...	
- montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/chèque
- montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/chèque

En cas d'interdiction bancaire	
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35,00€/chèque
Frais de virement externe non exécuté pour défaut de provision	15,00 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	28,50 €
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision :	
- si paiement < 20 €	Montant du paiement maximum
- si paiement > ou = 20 €	20,00 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)
Découverts et crédits	
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier	
Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)	
Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.	
Taux des intérêts débiteurs ^(a) annuel	Indice de référence + marge ^(b)
Taux annuel effectif global ^(c) maximal	Plafond du taux réglementaire ^(d)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,60 €
(a) Le taux des intérêts débiteurs varie en fonction du montant du découvert, de la durée du découvert, et de votre situation personnelle. Le taux des intérêts débiteurs et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur le contrat et le relevé de compte.	
(b) Dans la limite du taux d'usure applicable, en vigueur à la date de l'opération.	
(c) Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.	
(d) Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel en fonction du montant du découvert (barème tarifiaire trimestriel affiché et à disposition dans votre agence).	
Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois	
Cas de découvert d'une durée maximale de 30 jours hors offres groupées de services	
Minimum forfaitaire entre 0 et - 200 € en moyenne mensuelle hors TAEG	
- Entre 0 et 4 jours débiteurs (par mois)	GRATUIT
- Entre 5 et 10 jours débiteurs (par mois)	5,90 €
- Entre 11 et 20 jours débiteurs (par mois)	7,80 €
- De 21 jours à moins d'un mois débiteurs (par mois)	9,70 €
Formule de calcul du TRCAM : le TRCAM est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où TMCT = (50 % EURIBOR 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans)	
TRCAM du 01/07/2019 au 30/09/2019 (Taux de Référence du Crédit Agricole) : 3,66 %	
Crédits consommation	
Frais de dossier : 1 % du capital emprunté	
Minimum	51,00 €
Maximum	300,00 €
Exemple : 36 mensualités de 150,02 €, taux annuel effectif global fixe de 5,194% soit un montant total dû de 5 400,72 €.	
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.	
<p>Pour un prêt personnel de 5 000 €, d'une durée de 36 mois, taux débiteur fixe de 4,40% sur la base d'une 1^{ère} échéance à 30 jours, montant total dû de 5 400,72 € dont intérêts de 349,72€, hors assurance facultative, frais de dossier de 51 €. Le coût standard de l'assurance décès invalidité jusqu'au 60^{ème} anniversaire est de 5,00 euros par mois, et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit si vous l'avez souscrite. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 180,00 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,331%. Conditions en vigueur au 17/12/2018, susceptibles de variations. Offre réservée aux particuliers majeurs, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Vous disposez d'un droit légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions de cette offre dans notre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, prêteur.</p>	

Crédits immobiliers	
Frais de dossier : 1 % du capital emprunté, Minimum	500,00 €
Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier de prêt immobilier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, prêteur, vous disposez d'un délai de reflexion de 10 jours, pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.	
incidents et vie du prêt	
Frais de réaménagement: Taux 1% du CRD (capital restant dû), Minimum	500,00 €
Frais d'étude de rédaction d'avenant (hors réaménagement): Taux 1 % du CRD (capital restant dû)	
Minimum	162,00 €
Maximum	500,00 €
Frais de désolidarisation de prêt : Taux 1% du CRD (capital restant dû)	
Minimum	162,00 €
Maximum	310,00 €
Frais de réédition d'un tableau d'amortissement de prêt	16,60 €
Attestations diverses liées au prêt	22,50 €
Changement de compte payeur	42,40 €
Demande de décompte de remboursement anticipé de prêt	
- Offre de prêt émise avant le 01/07/2016	24,85 €
- Offre de prêt émise à partir du 01/07/2016	GRATUIT
Frais de renouvellement OCC	15,25 €
Frais de report d'échéance d'un prêt	90,00 €
	et taux d'intérêt majoré de 2% ou 2,80% (si échéance dépassée)
Frais de modification date d'échéance d'un prêt	42,20 €
Frais de mainlevée totale de garantie	85,50 €
Frais d'envoi lettre d'information des cautions (par emprunteur)	14,85 €
Attestation diverses liées au prêt	22,50 €
Caution bancaire :	
- Frais de dossier (forfait)	57,60 €
- Gage et nantissement	84,00 €
- Nantissement titres et assurances vie (produits Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
- Nantissement titres et assurances vie (produits extérieurs)	170,80 €
Epargne et placements financiers	
Epargne bancaire	
Transfert de compte vers une autre banque	
Livrets et assimilés	GRATUIT
Compte et plan épargne logement, PEP et PEP Orchestral	91,80 €
Service de gestion automatisée de versement des excédents de trésorerie	
TANDEM	18,95 € / an
TANDEM+	22,50 € / an
Epargne disponible	
Livret A,Compte Sur Livret, Compte d'Epargne Logement, Livret de Développement Durable,livret Codebis,Livret d'Epargne Populaire	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
Epargne moyen/long terme	
Les Dépôts à terme, Plan Epargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
L'assurance-Vie et le Plan d'Epargne retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération Frais de gestion	
Recherche contrat Epargne et Assurance Vie	
Demande original ou copie contrat Assurance Vie	20,00 €
Demande copie de relevé annuel de contrat Assurance Vie	20,00 € pour les 10 1 ^{ers} relevés annuels; 1,50€ les années supplémentaires
Demande copie contrat Epargne (PEL, CEL, ...)	20,00 €
Demande copie de relevé de compte Epargne	20,00 € pour les 10 1 ^{ers} relevés annuels; 1,50€ les années supplémentaires

Placements financiers	
Abonnement à des services d'accès aux opérations de bourse :	
Opérations diverses sur titres	
Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert total d'un compte titres vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	105,00 € / compte
Transfert d'une ligne actions, obligations ou OPC vers Ets bancaires hors Crédit Agricole	20,50 € / ligne
Transfert compte titre ou ligne de titres vers Ets bancaires à l'étranger	sur devis
Opposition sur un titre ou sur un bon	90,50 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,80 €
Frais de recherche titres, par année de recherche	15,25 €
Mise en nominatif administré (excepté titre Crédit Agricole)	32,50 €
Mise en nominatif pur (excepté titre Crédit Agricole)	52,80 €
Gestion conseillée	62,00 €/trim (soit 248,00 €/an)
Les ordres de bourse	
Les ordres sur OPC**	
Souscription OPC Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	Frais fixes : gratuit + droits d'entrée inhérents aux produits
Souscription et vente OPC non Crédit Agricole (SICAV, FCP)*	frais fixes : 38,50 € + droits inhérents aux produits
Ordres passés par le centre d'appels téléphoniques** (02 54 81 57 75):	
Obligations sur Bourse France (taux)	1,15%
Obligations sur Bourse France (+forfait/ligne)	5,00 €
Obligations sur Bourse France (minimum)	15,00 €
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (taux)	1,15%
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (+forfait/ligne)	5,00 €
Actions, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (minimum)	15,00 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (taux)	1,15%
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (minimum)	6,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (taux)	1,15%
Actions et obligations sur bourses étrangères (+forfait/ligne)	5,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum)	40,00 €
Ordre annulé, non exécuté	4,65 €
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Initial	
Actions, obligations, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (taux)	0,57%
Actions, obligations, bons de souscription,ETF et assimilés sur Bourse France (minimum)	10,00 €
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (taux)	0,57%
Droits d'attribution et droits de souscription sur Bourse France (minimum)	6,00 €
Actions et obligations sur bourses étrangères (taux)	0,57%
Actions et obligations sur bourses étrangères (minimum)	40,00 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Ordres passés par l'internet** : Invest Store Intégral	
Actions, obligations, bons de souscription,droits d'attribution, droits de souscription, ETF et assimilés sur Bourse France	1,00 €
- ordre <= 1 100€	
- ordre > 1 100€	0,10%
Actions et obligations sur bourses étrangères	0,57% avec un minimum de 40 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Service du Règlement Différé (SRD)	
- frais proportionnels	0,024%
- minimum	6,20 €
Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire)	4,20 €/mois (soit 50,40 €/an)
Frais sur actions non cotées :	160,00 €
- Forfait ouverture de dossier (nouvelle ligne à inscrire)	
- Souscription nouvelle (complément de ligne détenue)	20,00 €
- Autres opérations (dividendes-cessions)	20,00 €
*Hors OPC négociables avec un marché réglementé (ex : ETF...)	
**Frais de marché et d'intermédiaires en sus, variables selon le lieu d'exécution	

Les Droits de garde prélevés au cours du premier trimestre ***	
(sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre 2018)	
Frais de tenue de compte par an et par compte titre ou PEA :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	28,28 €
Autres valeurs	28,28 €
Titres nominatifs	28,28 €
Lignes étrangères	28,28 €
Actions Crédit Agricole SA	28,28 €
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
+ frais fixes par ligne :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	2,08 €
Autres valeurs	6,24 €
Titres nominatifs	6,24 €
Lignes étrangères	6,24 €
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
+ commission proportionnelle au montant du portefeuille/an :	
Obligations et OPCVM du Groupe CA	0,12%
Autres valeurs	0,25%
Titres nominatifs	0,35%
Lignes étrangères	0,35%
Actions Crédit Agricole SA	GRATUIT
Parts sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Normandie)	GRATUIT
Maximum de perception par compte titre, par PEA et par PEA-PME :	425,90 €
***Invest Store Intégral : exonération des droits de garde sur les lignes actions	
Suivi de l'épargne	
Relevé global des avoirs trimestriel	10,20 € /envoi
Relevé global des avoirs semestriel	10,20 €/envoi
Relevé global des avoirs annuel	10,20 €/envoi
Transactions sur l'or	
Achat d'or, taux 1,85% de la transaction avec un minimum de	19,90 €
Vente d'or, taux 1,85% de la transaction, plus 10,5% de taxe sur les métaux précieux, avec mini:	19,90 €
- Sac plombé CPR (Compagnie Parisienne de Réescopme) prix unitaire	15,00 €
Offres pour les jeunes	
Le Crédit Agricole Normandie offre aux jeunes (jusqu'à 25 ans inclus) des conditions particulièrement attractives	
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Services SMS Fil Mobile	
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS	GRATUIT
- Service d'alertes	2,00 € forfait/mois (soit 24,00 €/an)
Service d'alertes (mail ou SMS)	0,26 €/SMS
Moyens de paiement	
Cotisation annuelle carte	
Carte de paiement et de retrait	
carte MasterCard Mozaïc de retrait	
12-17 ans	GRATUIT
18-25 ans	9,15 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde (12-25 ans)	20,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
MasterCard Mozaïc (18-25 ans)	20,00 €/an
Autres opérations sur moyens de paiement	
Retrait par carte	
Frais par retrait d'espèces dans les distributeurs du Crédit Agricole	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces dans un distributeur d'une autre banque (France et E.E.E) (7)	1,00 €/retrait dès le 5ème retrait par mois
Autres frais par retrait d'espèces ⁽¹⁰⁾ :	
- fixes par retrait	3,45 €
- Frais proportionnels au montant de l'opération	2,55%
Paiement par carte	
Paiement par carte en Euro ⁽⁷⁾ (paiement en France et dans un pays de l'E.E.E. soumis au règlement européen N° 924/2009)	GRATUIT
Autres paiements	0,41€/opération
+ Frais proportionnels du montant du paiement	2,55%

Offre groupée de services	
Cotisation à une offre groupée de services	
Le Compte A Composer 	-50%
Avantage tarifaire sur la cotisation du CAC	
Ancienne gamme des comptes services	
Cotisation compte service OPTION 1	2,20€ /mois (soit 26,40 €/an)
Cotisation compte service OPTION 2	2,80 € /mois (soit 33,60€ /an)
Cotisation compte service OPTION 3	4,57 € /mois (soit 54,84 €/an)
Cotisation compte service Mozaïc	2,80 € /mois (soit 33,60€/an)
Incident et irrégularité	
Commission d'intervention	50 % de réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique «irrégularités et incidents»
Découverts et crédits	
Prêts Mozaïc permis	Nous consulter
Prêts Mozaïc projets	Nous consulter
Prêts Etudiants	Nous consulter
Avance Jeunes Actifs	Nous consulter
Epargne et placements financiers	
Livret TIWI (0 à 11 ans) :	
Ouverture	GRATUIT
Tarif brut en vigueur	Nous consulter
Livret Jeunes Mozaïc (12 à 25 ans)	
Ouverture	GRATUIT
Tarif brut en vigueur	Nous consulter
Les droits de garde sur comptes titres	GRATUIT
Assurance	
Assurance Multirisques Habitation	Nous consulter
Autres services	
Caution logement Good Loc' (caution pour votre logement)	Nous consulter
Vos opérations à l'étranger (hors SEPA⁽¹¹⁾)	
pour les virements, merci de vous reporter à cette rubrique en pages 4 et 5	
IBAN : International Bank Account Number = RIB international	
BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque	
Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change.	
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Règlements à destination de l'étranger	
Frais de paiement de chèque émis à l'étranger	42,00 €
Frais d'émission de chèque de banque international	35,00 €
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).	
Règlements en provenance de l'étranger	
Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur. Frais de réception à la charge du bénéficiaire). Ordre de paiement domicilié à nos caisses.	
Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données	15,00 €
Les chèques : frais d'encaissement	
Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement)	
Frais proportionnels au montant de l'opération	0,10%
Minimum	28,00 €
Crédit après encaissement	
frais proportionnels au montant de l'opération	0,10%
minimum	31,00 €
Frais d'encaissements d'effets libres	Taux 0,10 % Minimum 28,00 €
Frais d'encaissement documentaire	Taux 0,20 % Minimum 49,50 €
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre (selon destination) sont facturés suivant le tarif des sociétés postales	
Opération de change sur devise	
Commission de change (se cumule avec les autres commissions)	
frais proportionnels au montant de l'opération	0,05%
minimum	16,00 €
Frais de tenue de compte actif en devise	17,40 €/mois (soit 208,80 €/an)
Intérêts crébiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30€ ou contre-valeur) Intérêts débiteurs (mensuels) taux JJ de la devise, majoré de 3 points	

Règles communes à toutes les opérations internationales	
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	43,35 €
Les opérations (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76,00€ hors SEPA ou équivalent devises sont facturées au prix forfaitaire de	8,85 €
Frais d'impayé sur dépôt de chèque impayé	129,90 €
Frais d'amendements, corrections, messages aux banques étrangères	15,00 €
Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales.	
Les frais des correspondants bancaires seront répercutés.	
Assurances et prévoyance ⁽¹³⁾	
Assurance pour vous et vos proches	
L'assurance Complémentaire Santé	Nous consulter
La Garantie des Accidents de la Vie	Nous consulter
L'assurance Dépendance	Nous consulter
L'assurance Décès	Nous consulter
L'assurance Obsèques	Nous consulter
Assurance pour vos biens	
L'assurance Automobile et 2 roues	Nous consulter
L'assurances Multirisques Habitation	Nous consulter
Les assurances Garantie Locative, Télésurveillance	Nous consulter
L'assurance Tous Mobiles	Nous consulter
Assurance pour vous protéger au quotidien	
Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelle à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 paris, entreprise régie par le code des assurances.	
SécuriCOMPTE découvert (souscrit jusqu'au 31/12/2016) 	
Tranches de découvert :	
Inférieur ou égal à 300 €	16,20 €/an /compte
de 300,01 € à 800 €	27,72 €/an /compte
de 800,01 € à 1 200 €	39,12 €/an /compte
de 1 200,01 € à 2 000 €	50,76 €/an /compte
> 2 000 € jusqu'à 8 000 €	68,04 €/an /compte
Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	
SécuriCOMPTE découvert 	
Tranches de découvert :	
Inférieur ou égal à 500 €	24,00 €/an /compte
de 500,01 € à 1 000 €	33,60 €/an /compte
de 1 000,01 € à 2 000 €	50,76 €/an /compte
> 2 000 € jusqu'à 8 000 €	68,04 €/an /compte
Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an	
ASSURANCE DES MOYENS DE PAIEMENT	
SécuriCOMPTE Plus 	24,00 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	
SécuriCOMPTE Premium	50,40 €
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	
Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurances mutuelles à cotisations variables, 65 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.	
SécuriWEB standard 	15,00€/an/compte
SécuriWEB premium	30,00 € /an/compte
SécuriBUDGET standard 	20,40 €/an/compte
SécuriBUDGET premium	42,00 €/an/compte
SécuriEPARGNE standard 	3,00 €/an/compte
SécuriEPARGNE premium	22,56€/an/compte
SécuriLIVRETS	22,80 €/an/compte
SécuriZEN	22,80 €/an/compte
Ancienne offre	
Cotisation Sécuricompte	30,50 € /an/compte
Protection Vol	

AUTRES SERVICES	
Dossier Familial	11,90€/trimestre soit 47,60€ / an
Santé Magazine	7,90€/trimestre soit 31,60€ / an
Détente Jardin	17,60€/an
Maison créative	19,90€/an
Régal	23,90€/an
+ de Pep's	19,90€/an
Parents	25,90€/an
Détours en France	11,25€/trimestre soit 45,00€/an
Successions	
Frais d'ouverture et de traitement de dossier de Succession :	82,00€ à 550,00€
Frais de dossier si succession ≤ 800 €	GRATUIT
Montant du dossier de succession > 800,00 € et ≤ 5 000,00 €	82,00 €
Montant du dossier de succession > 5 000,00 € et ≤ 20 000,00 €	130,00 €
Montant du dossier de succession > 20 000,00 € et ≤ 40 000,00 €	259,00 €
Montant du dossier de succession > 40 000,00 € et ≤ 60 000,00 €	386,00 €
Montant du dossier de succession > 60 000,00 € et ≤ 80 000,00 €	515,00 €
Au delà de 80 000,00 €	550,00 €
Frais annuels de gestion (pour les dossiers > 12 mois)	30,00 €
Résoudre un litige	
<p>L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie – Service Qualité Satisfaction Client - 15 Esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4. L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 2 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 10 jours ouvrés.</p> <p>S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement à un Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur du Crédit Agricole Normandie - BP 411 - 50303 SAINT MARTIN DES CHAMPS CEDEX ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : www.mediateur-ca-normandie.fr(1). La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.</p> <p>A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 3 mois, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire. Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF – Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org(7)).</p> <p>Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante :</p> <p>La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org(7).</p> <p>Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr</p>	

Annexes

 Service inclus dans une offre groupée de services

▲ Services bancaires de base

● les prestations indentifiées par ce symbole sont les prestations mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire financier

(¹) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(²) Téléchargement et accès gratuits des applications, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale.

(³) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone renseigné. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise

(⁴) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(⁵) Offres destinées aux jeunes de moins de 26 ans

(⁶) Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.

(⁷) Opérations par carte (paiements et retraits) et virements, en euros dans l'Union Européenne = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Croatie. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

(⁸) Retrait en France uniquement.

(¹⁰) Hors UE et dans UE avec une autre devise que euros et devises suédoise et roumaine

(¹¹) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros) Zone SEPA = E.E.E.(7)+la Suisse, Monaco et Saint Marin

(¹²) Pour les clients en situation de fragilité financière telle que définie par la loi, les plafonds légaux par opération et par mois seront appliqués.

(¹³) Les évènements garantis et les conditions figurent au contrat. Une gamme de produits proposée par les filiales de Crédit Agricole Assurances, Société Anonyme au capital de 1 162 542 980 euros - Siège Social : 50 rue de la Procession 75015 Paris, immatriculée sous le numéro 451 746 077 RCS Paris. Les contrats d'assurances dommages sont proposés par PACIFICA, Compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, Entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 281 415 225 € entièrement libéré. Siège social, 8/10 bd de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Les contrats d'assurances de personnes sont proposés par PREDICA, filiale d'assurances de personnes de Crédit Agricole Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 997 087 050 € - Siège social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris, entreprise régie par le Code des assurances. Renseignez-vous sur les conditions de ces offres dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie. Dans les limites et conditions indiquées au contrat d'assurances.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868. Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE Cedex - l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02.